



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 10 juin 2021

- approuvé le 14 octobre 2021 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Sandrine AMSTUTZ, Daphné BAVELIER, Loïc BERTHOD, Kerstin BRINKMANN, Nicolas BURRA, Edith CAMPOS, Joaquim DOLZ, Anne-Cécile DOMINE AUBERT, Simon FLANDIN, Guido GENDOLLA, , Frédérique GIULIANI, Marco HESSELS, Rita HOFSTETTER, Joëlle PEROLINI, Manuel PERRENOUD, David SANDER, Alicia SAVIOZ, Jorge Daniel SEQUEIRA GRANJA, Léonard TRUSCELLO, Quentin ZONGO
Ex officio	Mireille BETRANCOURT – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillère académique
EXCUSES	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Martin DEBANNE, Olivier DESRICHARD, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Georges FELOUZIS, Edouard GENTAZ
Ex officio	Stéphanie BOUCHET ROSSIER, Valérie FAVEZ, Aline MEYER, Madiha NASIR – conseillères académiques
INVITEES	
	Nathalie DELLI GATTI, Claire MAYOR, Myriam RADHOUANE, Carole VEUTHEY

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 06.05.2021 [*]
2. Communications de la doyenne
3. Tour d'horizon de Pôle Cité et état des lieux de la Psyline [par C. Mayor et M. Debanné]
4. Présentation : « Obstacles suite au congé maternité » [*] [par C.Veuthey et N. Delli Gatti]
5. Approbation des modifications des règlements d'études des CAS Education in Emergencies & Higher Education in Emergencies et de la création du RE du CAS Digital Learning in Emergencies [*]
6. Approbation de la liste des cours 2021-2022 en Neurosciences [*]
7. Retour sur l'enquête concernant l'état des lieux du fonctionnement du télétravail (CCER/PAT/Prof)
8. Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06.05.2021

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

• Politique fédérale

26.05.2021 - décision du Conseil fédéral de mettre fin aux négociations avec l'UE sur l'accord-cadre → mauvaise nouvelle pour la recherche universitaire : à compter de 2022, la Suisse ne pourra plus participer à certains appels à projets européens. Pour plus d'informations → <https://www.unige.ch/recherche/fr/financements/>

Recommandation → présenter les projets ERC avant la fin 2021.

Les programmes en cours seront honorés.

• Loi sur l'Université

- Nouvel article adopté par 8 voix contre 7 concernant l'anonymisation des examens « dans la mesure du possible ». Cet ajout doit encore passer au Grand Conseil.

Un grand merci au groupe de travail facultaire qui a porté ce projet et aux enseignant.es qui ont participé à ce projet pilote.

• Conseillères académiques

Quelques modifications organisationnelles :

→ Sandra de Grazia (suppléance de Madiha Nasir jusqu'au terme de son congé, le 15 février 2022)

– contact à l'adresse générique c-acad-fpse@unige.ch

→ Sercan Erceylan (suppléance d'Aline Meyer jusqu'au 15 février 2022) – contact à l'adresse générique c-acad-ssed-iufe@unige.ch

→ Samantha Pasche (suppléance de Valérie Favez jusqu'à fin juin 2021)

• Situation sanitaire

L'Université ne souhaite pas précipiter le retour de ses collaborateur.trice.s avant fin août. Le travail à distance reste donc recommandé mais non obligatoire. Des tests salivaires sont mis à disposition (obligation fédérale) en espérant un retour à la normale dès la rentrée.

Attention : les événements « conviviaux » ne sont toujours pas autorisés (pas de remboursements possibles), toutefois les séminaires « au vert » sont acceptés.

3. TOUR D'HORIZON DE PÔLE CITÉ & ÉTAT DES LIEUX DE LA PSYLINE

Le Pôle cité est une structure facultaire composée de 8 unités de consultations cliniques et de 3 unités de conseil/intervention. Créé en 2017, il délivre désormais plus de 2'600 consultations/année et est également régulièrement mandaté par des institutions extérieures.

Le Pôle Cité a également accueilli 103 stagiaires de Master et 6 stagiaires post-master en 2020 et proposé des séminaires (2 en 2020, 3 en 2021).

A souligner : le lancement, dès le 1^{er} avril 2020, d'une Hotline d'écoute et de soutien psychologique pour les collaborateurs UNIGE dans le contexte de pandémie de coronavirus. Durant l'été 2020, un financement supplémentaire du rectorat (1/2 poste) ainsi que de la Faculté ont permis l'extension de la ligne à toute la communauté universitaire (collaborateurs/trices et étudiant-es) et la création de 33 places de stages pour l'année académique 2020-2021. En 2021, la Hotline a été rebaptisée « psyline ».

A noter :

- explosion d'appels enregistrés dès l'ouverture de la ligne aux étudiants
- le CCER est le corps des collaborateurs/trices le plus en souffrance
- qui répond aux appels ? des étudiant.es de M2 ou du MAS en psychologie clinique au bénéfice d'une formation intensive et supervisé.es par des psychologues. Chaque appel est débriefé.
- Attention : il ne s'agit pas d'un service d'urgence mais d'écoute et de soutien !
Horaires : lundi – vendredi 11h à 20h (en anglais, sur rdv) - psyline@unige.ch

Questions :

- Les intervenant.es étant des étudiant.es et/ou des enseignant.es FPSE, quid de la confidentialité pour les collaborateurs/trices de la Faculté ?
↳ Effectivement, cette situation peut poser des problèmes (un.e professeur.e appelle et est entendu.e par un.e étudiant.e FPSE) aussi il est indiqué de prendre contact directement avec Katia Schenkel (psychologue Pôle Cité sur fonds du Rectorat) ou auprès de structures externes (sources sur le site de Pôle Cité <https://www.unige.ch/fapse/pole-cite/>).
- Collecte et partage des données ? utilisation ?
Complètement anonymes (la Faculté d'origine n'est pas demandée). Données internes, aucune utilisation n'en est faite. Aucune information n'est transmise.

4. PRÉSENTATION « OBSTACLES SUITE AU CONGÉ MATERNITÉ » - EGALITÉ FPSE

Cette enquête, présentée par Maëlle le Pottier, administratrice, est le résultat du travail d'un groupe mandaté par la Commission facultaire de l'Égalité <https://www.unige.ch/fapse/faculte/organisation/commissions/egalite/> en soutien aux collaboratrices concernant les obstacles rencontrés dans l'enseignement et la recherche dans le cadre d'une grossesse.

Constat :

- Congé maternité pas toujours adéquat avec le calendrier académique
→ tendance à se surinvestir dans l'enseignement et à anticiper des charges/dossiers qu'elles ne pourront pas assumer → sensation de surcharge voire burnout sur le long terme

L'administratrice précise, par ailleurs, que seuls les collaboratrices de l'enseignement et le personnel administratif font l'objet d'un remplacement. Ce n'est pas le cas pour les activités de recherche. Différents paramètres entrent en jeu : ancienneté, statut, source de financement, ...

Préconisations du groupe de travail :

- Si possible, annulation de l'enseignement concerné avant et après le congé maternité
- Subside Tremplin permettant d'obtenir une décharge (malheureusement les délais ne fonctionnent pas toujours) <https://www.unige.ch/rectorat/egalite/programmes-et-formations/programmes/subside-tremplin/>
- Distribution systématique de la brochure « parentalité » <http://www.unige.ch/presse/static/parents.pdf>

Besoins :

- Prévoir un budget pour un semestre sabbatique ou décharge systématique pour un enseignement dont l'annulation n'est pas possible (idem UNIL, décharge 3 à 6 crédits). Possible ?
J. Dolz indique qu'il souhaite proposer à la Section des sciences de l'éducation la création d'un fonds dédié à la relève (en utilisant les fonds excédentaires, à leurs clôtures en 2020 des MAS/CAS en Formation des enseignants) afin de pallier au problème de budget (jamais disponible) pour assurer des suppléances.

Enfin, il est précisé que des contacts vont être pris avec les autres commissions de l'Egalité des Facultés de l'UNIGE afin de faire remonter les résultats de l'enquête ainsi que des préconisations au Rectorat. La crèche de l'Université sera également consultée afin de compléter le travail effectué.

- **Maternité Mémento UNIGE**

Remplacement → <https://memento.unige.ch/doc/0095/?searchterm=maternit%C3%A9>

Prolongation mandat → <https://memento.unige.ch/doc/0163/?searchterm=maternit%C3%A9>

5. APPROBATION DES MODIFICATIONS DES RÈGLEMENT D'ÉTUDES DES CAS EDUCATION IN EMERGENCIES & HIGHER EDUCATION IN EMERGENCIES ET DE LA CRÉATION DU CAS DIGITAL LEARNING IN EMERGENCIES

Il s'agit de 3 CAS anciennement liés au programme InZone de l'Université de Genève qui propose des approches innovantes concernant l'enseignement supérieur ainsi que le maintien de l'éducation dans les communautés touchées par les conflits et les crises humanitaires.

Les modifications des règlements d'études des CAS *Education in emergencies & Higher education in emergencies* sont pour l'essentiel :

- le maintien de la plupart des enseignements en ligne ainsi que la possibilité de passer le module en présentiel en ligne
 - l'ouverture à de nouvelles collaborations extérieures
 - la révision en langage épïcène
 - la possibilité de dispenser les CAS dans d'autres langues que l'anglais
- Pour le CAS EIE :
 - le réajustement des modalités d'évaluation et de l'organisation des modules de formation

Le 3^{ème} CAS *Digital learning in emergencies* est une nouvelle proposition de formation. Le comité directeur est le même pour les 3 CAS qui sont articulés les uns avec les autres.

Soumises au vote, les modifications des règlements d'études des CAS Education in emergencies & Higher education in emergencies et la création du CAS Digital learning in emergencies sont approuvées à l'unanimité (19 voix).

6. APPROBATION DE LA LISTE DES COURS 2021-2022 EN NEUROSCIENCES

Changement d'intitulé (751200) → **Habitudes et systèmes de mémoire – J. Peron**

Soumise au vote, la liste des cours de Neurosciences est approuvée à l'unanimité (19 voix).

7. RETOUR SUR L'ENQUÊTE CONCERNANT L'ÉTAT DES LIEUX DU FONCTIONNEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Dans la perspective d'effectuer un bilan après une année de télétravail, un questionnaire a été envoyé aux collaboratrices/teurs de la Faculté avec, comme double objectif 1. de recenser les points positifs pour partage d'expériences ; 2. d'identifier les points négatifs pour ajustement ou communication au Rectorat.

« Il ne s'agit ni d'un sondage sur "les leçons de la crise" ni d'une analyse sur le mal-être ou la souffrance en période de télétravail, mais d'un état des lieux pragmatique sur ce nouveau mode de fonctionnement, ceci dans un but constructif pour nous et pour notre Faculté ».

- 450 questionnaires ont été envoyés
- 101 questionnaires ont été entièrement remplis et traités
- 67 questionnaires ont été partiellement remplis et n'ont pas été traités

. Provenance des réponses par Corps

- Corps professoral : 20 (10 SSED - 10 Psychologie)
- CCER : 62 (29 SSED - 28 Psychologie - 5 "Autres")
- PAT : 19 (3 SSED – 9 Psychologie – 6 PSECO – 1 "Autres")

NB -En juin 2021, la FPSE recense:

Corps professoral : 54 ; CCER : 392 (approximatif en raison de suppléances) ; PAT : 71 (approximatif)

. Résultats +

- Satisfaction plutôt importante pour le télétravail
 - *dans l'ensemble on constate un souhait de travailler à 50% en présentiel et à 50% en télétravail*
- Gain en efficacité et en temps
 - *Moins de trajets en transports publics*
 - *Plus de participation aux instances*
 - *Facilité d'écriture*
- Outils e-learning + - développement des connaissances
 - *Grande satisfaction pour le support donné par le Service informatique de la Faculté*
- Recherche en ligne démocratisée (dans la mesure du possible)
- Meilleurs contacts entre les équipes et au sein des différents corps
- Liens facilités pour des projets à l'international, sans se déplacer!
 - *Ecologique, développement numérique, entrée dans le 21 e siècle*

▪ Résultats

- Besoin de contacts informels en présentiel (discussion autour d'un café, dans le couloir,..)
- Enseignement moins dynamique en ligne qu'en présentiel
- Procédures administratives rallongées
- Un grand nombre d'études scientifiques nécessitent un retour sur le terrain
- Perte de repères - moins de motivation
- Risque «d'overworking», empiètement sur la vie de famille

▪ Actions

- Un rapport écrit résumant les résultats sera envoyé aux collaborateurs/trices de la Faculté et à la doyenne au début de l'année académique 2021-2022.
- Une présentation sera faite lors de la prochaine séance du Conseil décanal

• Faculté

- Discussion du maintien des instances en ligne (co-modalité)
- Possibilité du maintien de supervision des étudiants en ligne pour des cas spécifiques
- L'informatique doit s'adapter au télétravail (matériel adéquat) tout en n'oubliant pas la sécurité des données

• Rectorat

- Maintien de la licences Zoom ou toute autre licence
- Discussion sur une possibilité de télétravail accru pour le PAT
- Soulever la crainte des risques d'abus liés au télétravail (travail détaché, dumping salarial etc.)

Discussion

Dans l'ensemble, il n'y a pas de différence majeure entre les sections concernant les retours. A saluer, l'effort collectif global pour s'adapter à la situation inédite.

Il est également rappelé la représentativité assez faible des répondant.es et que des précautions seront à prendre concernant la communication de cette enquête qui ne reflète pas vraiment la réalité de la situation, sachant, par ailleurs, que les personnes les plus impactées ne participent (généralement) pas à ce genre de démarches.

Un rapport finalisé sera présenté au premier Conseil participatif de l'année académique, le 14 octobre prochain.

8. DIVERS

Rappel - Coronavirus - [Recommandations et consignes FPSE](#) (Intranet)